

SWISSAID MAGAZINE

RAPPORT ANNUEL 2021

N° 02 | 22

Semer, labourer, récolter

**Ce que nous avons réalisé
ensemble en 2021**

4 FOCUS

L'agroécologie, notre meilleur outil

10 GRAPHIQUE

L'impact de vos dons

12 TRIPLE NEXUS

Un travail de longue haleine

18 BILAN

Petit déficit, immense merci

36 MERCI

Couverture:

Ydida Togui, bénéficiaire au Tchad, a longtemps travaillé son champ à la main avec une bêche. Cela prenait du temps et de l'énergie. Aujourd'hui, avec une charrue à âne, elle peut cultiver son champ bien plus rapidement et facilement.

Éditeur / Rédaction:

SWISSAID, Fondation suisse pour la coopération au développement. Bureau de Berne: Lorystrasse 6a, 3008 Berne, 031 350 53 53, info@swissaid.ch. Bureau de Lausanne: Rue de Genève 52, 1004 Lausanne, 021 620 69 70

Rédaction: Sarah Forrer, Anaëlle Vallat, Nadine Barcos, Eliane Beerhalter (photos)

Conception, mise en page et impression:

Stämpfli SA, Berne.
Imprimé sur papier FSC en Suisse.

Photos:

Salomon Djekorgee Dainyoo/Fairpicture: p. 1, 20.
Eliane Beerhalter: p. 2, 3, 18. SWISSAID Tanzanie: p. 4.
Markus Allemann: p. 5, 9. Lorenz Kummer: p. 5.
oikeo projects: Illustration p. 6, 7. SWISSAID
Nicaragua: p. 8, 9, 14. SWISSAID Inde: p. 9, 15. Bertrand
Cottet: p. 12. Rudolf Fischer: p. 16. mad: p. 16, 17.

Le magazine SWISSAID paraît quatre fois par an.
Une fois par année, un montant de 5 francs est déduit des dons à titre de taxe d'abonnement afin de pouvoir bénéficier du tarif postal réduit pour les journaux.

La plupart des projets sont soutenus financièrement par la DDC.
<https://www.swissaid.ch/fr/direction-du-developpement-et-de-la-cooperation/>

Compte de dons:

PC 30-303-5
IBAN: CH20 0900 0000 3000 0303 5



Fabian Molina et Bastienne Joerchel
Coprésidence de SWISSAID

ÉDITORIAL

Prendre ses responsabilités

Après deux ans de pandémie, nous voici face à la guerre en Europe. Ce conflit désastreux a des répercussions bien au-delà de l'Ukraine. La hausse des prix des denrées alimentaires qui en découle menace l'existence des plus démunis au Sud et accroît encore les inégalités existantes. Qu'il s'agisse de l'opacité du commerce des matières premières, de la répartition inéquitable des vaccins dans le monde ou de l'empreinte écologique disproportionnée, le pays riche qu'est la Suisse joue souvent un rôle peu glorieux dans les crises majeures de notre époque. Avec votre aide, nous nous sommes donc engagés, l'année dernière encore, pour que la Suisse assume sa responsabilité en matière de paix, de stabilité et de développement durable. En encourageant les systèmes alimentaires locaux sur le terrain par le biais de l'agroécologie et en promouvant leur concept en Suisse. En nous engageant pour la paix et les droits humains dans les divers conflits de nos neuf pays partenaires. Ou en veillant à une plus grande transparence dans le commerce de l'or en Suisse. C'est précisément dans ces périodes de grande incertitude que nous ne devons pas nous soustraire à nos responsabilités. Nous devons au contraire amorcer des changements positifs là où nous le pouvons. Nous ne baisserons pas les bras. **Votre solidarité en est le garant.**

RÉTROSPECTIVE ET PERSPECTIVE

Rester, même dans les moments difficiles



L'acronyme anglais VUCA marque la nouvelle ère sous le signe de la volatilité (volatile), l'incertitude (uncertain), la complexité (complex) et l'ambiguïté (ambiguous). 2021 nous a donné un avant-goût du monde VUCA:

Planifier? Impossible! A peine étions-nous sortis d'une vague Covid que la suivante nous submergeait. Ouverture – confinement – ouverture – restrictions... Planifier était presque impossible. Les voyages dans nos pays ont été reportés, annulés, remaniés. Nos projets ont dû être adaptés à la nouvelle réalité. Notre travail s'est poursuivi entre bureau et télétravail.

Des ruptures radicales. Le coup d'État au Myanmar a ouvert le bal. La prise de contrôle brutale par le gouvernement militaire a privé de tout espoir ce pays d'Asie prometteur. Ont suivi la violente prise de pouvoir au Tchad et des tentatives similaires en Guinée-Bissau. Dans la région du Sahel, les djihadistes ont perpétré attentat sur attentat. Et au Nicaragua, les organisations critiques à l'égard du gouvernement ont été menacées d'expulsion. Des nuits blanches? Oui. Mais notre fiabilité inébranlable ne nous laisse d'autre choix que de rester.

Même lorsque les choses deviennent difficiles. Nous essayons d'être là pour les populations, à tout moment.

Quelle direction pour

l'alimentation mondiale? D'une part, on assiste à une nouvelle augmentation du nombre de personnes souffrant de la faim en raison du changement climatique et de la pandémie. D'autre part, le Sommet mondial de l'alimentation de l'ONU a été dominé par les intérêts de l'agriculture industrielle. Les deux sont inacceptables. SWISSAID a promu l'agroécologie lors de webinaires et de conférences. Une étude sur les femmes paysannes a démontré leur rôle essentiel dans la production alimentaire mondiale. L'étroite collaboration avec swissinfo.ch a donné à notre voix une portée mondiale, et a peut-être en partie influencé la prise de position favorable à l'agroécologie du Conseil fédéral. En 2021, nous avons appris à naviguer dans le monde VUCA. Heureusement, car il semble que cette ère continuera à nous accompagner en 2022. Avec vous, chers donateurs et chères donatrices, nous gardons néanmoins l'espoir de temps meilleurs.

Markus Allemann, directeur



SOLUTIONS DURABLES

Sortir de la faim grâce à l'agroécologie

SWISSAID lutte depuis bientôt 75 ans pour un monde dans lequel la faim n'a plus sa place. Pour atteindre cette mission ambitieuse, SWISSAID privilégie l'agroécologie. Grâce à cette méthode, de nombreuses familles paysannes sont parvenues, l'année dernière encore, à diminuer leurs dépenses et sécuriser leur alimentation, tout en respectant l'environnement.

«Coriandre, épinards, oignons, manioc, tomates. J'aime tout ce qu'on mange. Ce que je préfère semer ce sont les plantes qui ont des fleurs, car je les trouve jolies.» Au milieu des hautes herbes, les deux filles de Consuelo Minda énumèrent avec gourmandise les produits qui ravissent désormais leurs papilles et leurs yeux. Difficile à croire, entourés de tant de verdure, que quelques années auparavant ces champs de Colombie n'étaient pas si verts, et les familles pas si sereines. «Quand nous n'avons plus d'argent, nous sommes tranquilles car nous avons tout ici», s'exclame fièrement Consuelo. Des champs en bonne santé, c'est aussi ce qu'a constaté Flor Collaguazo en Équateur, où sa communauté, engagée sur la voie de

l'agroécologie, a surmonté les dernières années de crise grâce à une protection des sols, des intrants naturels et l'utilisation de semences adaptées au climat. «Nous avons appris à valoriser davantage notre terre. Nos champs et nos connaissances en agroécologie nous ont sauvés.» Autre continent, autre climat, autre culture. À des milliers de kilomètres, Aminata Balde, paysanne de Guinée-Bissau, fait la même conclusion: depuis qu'elle pratique l'agroécologie, ses cultures se sont nettement améliorées. «Les oignons se conservent désormais beaucoup plus longtemps sans intrants chimiques. Le pesticide naturel que nous fabriquons nous-mêmes est également efficace.»

Consuelo, Flor et Aminata font partie des 52000 familles soutenues par SWISSAID ayant pratiqué l'agroécologie en 2021. Dans sa lutte contre la faim, et sa vision d'un monde où même les personnes les plus démunies peuvent vivre une vie saine, digne et autonome, la Fondation considère l'agroécologie comme sa meilleure alliée. Convaincue qu'elle est un levier social et économique, respectueux de l'environnement et durable, SWISSAID a fait depuis des décennies déjà de cette méthode de production agricole l'un de ses piliers principaux. Parmi les 64 projets réalisés dans nos pays partenaires en 2021, 47 concernaient l'agroécologie. Ces projets impliquent des formations sur la création de compost et d'engrais organiques, la mixité des cultures, la conservation des semences traditionnelles et l'utilisation modérée de l'eau, ainsi qu'une sensibilisation à l'égalité entre hommes et femmes.



Les approches agroécologiques permettent d'améliorer les revenus des paysan-ne-s jusqu'à **30%**, grâce, entre autres, à la diversification, à la réduction des intrants chimiques et à des circuits de commercialisation alternatifs. <https://www.fao.org>

Les 13 PRINCIPES de L'AGRO-ÉCOLOGIE

CONNECTIVITÉ

11

12

13

PARTICIPATION

14

EGALITÉ
des GENRES
SWISSAID

CO-CRÉATION de
CONNAISSANCES

8

9

VALEURS SOCIALES
& RÉGIMES ALIMENTAIRES

10

ÉQUITÉ

SANTÉ ANIMALE

4

5

BIODIVERSITÉ

6

SYNERGIES

1

RECYCLAGE

3

SANTÉ du SOL

2

RÉDUCTION
des INTRANTS

7

DIVERSIFICATION
ÉCONOMIQUE

Améliorer l'efficacité d'utilisation des ressources

1. Recyclage. Privilégier les ressources renouvelables et locales.

2. Réduction des intrants. Réduire ou éliminer les intrants chimiques et encourager l'utilisation des ressources locales et naturelles.

Renforcer la résilience

3. Garantir et améliorer la santé du sol. Pour prévenir son érosion et favoriser la croissance des plantes.

4. Améliorer la santé et le bien-être animal.

5. Biodiversité. Préserver et accroître la diversité des espèces et les ressources génétiques.

6. Synergies. Favoriser les interactions écologiques positives et la complémentarité parmi les éléments des écosystèmes (animaux, plantes, eau, etc.).

7. Diversification économique. Veiller à ce que les paysan-ne-s jouissent d'une plus grande indépendance financière et puissent créer de la valeur ajoutée.

Assurer l'équité / la responsabilité sociale

8. Renforcer la co-création des connaissances, y compris l'innovation locale et scientifique, en particulier au moyen d'échanges entre paysan-ne-s.

9. Valeurs sociales et régimes alimentaires. Créer des systèmes alimentaires qui reposent sur la culture, la tradition, l'équité sociale et l'égalité des sexes des communautés locales, et qui garantissent un régime alimentaire sain, diversifié et adapté aux saisons.

10. Équité. Garantir des moyens d'existence dignes et durables pour toutes et tous grâce au commerce équitable, à des conditions de travail justes et à des droits de propriété intellectuelle équitables.

11. Connectivité. Garantir la proximité et la confiance entre les producteurs-trices et les consommateurs-trices au moyen de la promotion de circuits de distribution équitables et courts.

12. Gouvernance des terres et des ressources naturelles. Renforcer les structures institutionnelles pour améliorer la reconnaissance et le soutien apportés aux paysan-ne-s.

13. Participation. Encourager la participation accrue des producteurs-trices et consommateurs-trices à la prise de décisions afin de favoriser la gouvernance et la gestion décentralisées.

14. Égalité des genres. Permettre aux femmes d'acquérir une plus grande autonomie économique, de bénéficier d'un environnement sain et sans violence, et leur garantir un accès égal aux ressources de production et au marché.



SWISSAID suit ces 13 principes et en ajoute un 14^{ème}.





52 000

familles ont adopté pour la première fois des méthodes agroécologiques en 2021. Les méthodes comprenaient l'utilisation d'engrais naturels, de semences locales, la diversification des cultures et bien d'autres.



Notre vision

SWISSAID lutte pour un monde dans lequel la faim n'a plus sa place et où même les personnes les plus démunies vivent une vie saine, digne et autonome.

Des résultats tangibles et concrets

Avec un large réseau de partenaires locaux et de formateurs-trices sur le terrain, SWISSAID est devenue experte en agroécologie. Aujourd'hui, au-delà des succès rencontrés sur le terrain, les études scientifiques commencent à donner du poids à cette méthode. En 2021, une méta-analyse de 11 771 articles sur l'agroécologie publiés entre 1998 et 2019 a conclu que 78% des études établissent une relation positive entre les pratiques agroécologiques et l'amélioration de la sécurité alimentaire et la nutrition.*

Une solution à laquelle nous croyons pour améliorer les conditions de vie des 800 millions de personnes dans le monde qui souffrent toujours de la faim. Et une solution pour laquelle nous militons autant en Suisse que dans les pays du Sud. En septembre 2021, la Fondation a notamment publié un rapport sur l'agroécologie en réponse au Sommet mondial de l'alimentation de l'ONU qui ne réunissaient que des déci-

deurs politiques, en laissant pour compte les principales intéressées. En donnant une voix aux paysannes du Sud, le rapport démontre clairement combien l'agroécologie est une méthode de choix pour ces femmes avec peu de ressources.

En accord avec les objectifs de l'ONU

En instaurant des pratiques agroécologiques, les projets de SWISSAID contribuent à de nombreux objectifs de développement durables fixés par l'ONU. Lorsqu'Aminata fabrique son propre compost, à partir d'un mélange de fumier et d'autres matières organiques disponibles, plutôt que d'acheter de l'engrais industriel qui coûte et détruit ses sols, elle contribue par exemple à l'objectif 12 de consommation et production durable. Lorsque la communauté de Flor, en Équateur, développe et distribue 16 000 plants issus de l'agriculture biologique afin de permettre aux villages reculés de faire face à la coupure des chaînes d'approvisionnement durant la pandémie, elle contribue à l'objectif de réduction de la pauvreté (1), réduction de la faim (2) et à des mesures relatives à la lutte contre le changement climatique (13). Enfin, lorsque Consuelo et d'autres paysannes colombiennes s'unissent afin de prendre leur place sur le marché, commercialiser leur produit et ainsi obtenir un meilleur revenu, elles contribuent à l'objectif 5 d'égalité entre les sexes, ainsi qu'à l'instauration d'un travail décent et de croissance économique (8).

Mais l'agroécologie n'est pas uniquement une solution pour les pays du Sud. Ici, à notre échelle, lorsque tout un chacun

privilégie des circuits courts en consommant local, en faisant ses trajets à vélo ou en votant pour que les semences traditionnelles puissent continuer à être librement partagées, il et elle encourage la bonne santé et le bien-être (3), ainsi qu'une vie terrestre harmonieuse (15). Et contribue ainsi à un monde meilleur.

* Kerr, R., et al. 2021. « Can agroecology improve food security and nutrition? A review. » Global Food Security, (29).



L'agroécologie en bref

L'agroécologie est une agriculture participative qui respecte l'environnement, l'humain et les animaux, et favorise la biodiversité. Alliée de taille pour la durabilité, l'agroécologie se base sur des cycles naturels, dans le respect des ressources et des saisons. Les paysan-ne-s pratiquant l'agroécologie réduisent leur dépendance face aux produits chimiques nocifs et coûteux comme les pesticides, l'engrais ou encore les semences des grandes industries. Ainsi, ils dépensent moins et augmentent leurs revenus

grâce à des cultures plus résilientes et plus écologiques. En effet, les techniques agroécologiques protègent les sols et renforcent les cultures face aux changements climatiques. Les récoltes sont plus régulières, moins sujettes aux aléas climatiques et n'appauvrissent pas les sols avec les années. De plus, les paysan-ne-s sont encouragé-e-s à conserver, vendre, échanger et cultiver des semences traditionnelles particulièrement bien adaptées à la région, qui nécessitent moins d'entretien et renforce les sols.

Dans son application, SWISSAID s'est appuyée sur les 13 principes de l'agroécologie définis par le HLPE (High Level Panel of Experts) qui regroupe les 10 éléments de l'agroécologie selon la FAO (Food and Agriculture Organisation) et les 13 principes de la CIDSE (Coopération Internationale pour le Développement et la Solidarité). SWISSAID y ajoute un 14^e élément qu'elle considère essentiel: la participation active des femmes et le renforcement de leurs droits.

SWISSAID en bref

253 569

bénéficiaires

ont profité de notre travail et de vos dons en 2021. Par ailleurs, nous avons lancé des projets d'aide d'urgence dans certains pays. Ainsi, nous avons pu aider plus de 200 000 personnes supplémentaires.

50 537

donatrices et donateurs

nous ont soutenus l'année dernière. Un grand merci!

196

postes à plein temps

Dont 166 occupés par des experts locaux dans les neuf bureaux de coordination sur le terrain. Nous créons ainsi des emplois sûrs et importants pour les expert-e-s au Sud.



Climat et eau

59 258

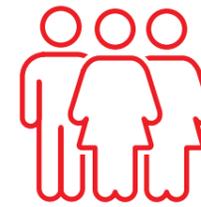
personnes ont accédé à de l'eau potable grâce à SWISSAID en 2021. En temps de crise climatique, particulièrement marquée par de longues périodes de sécheresse, il s'agit d'un bien inestimable.



Agroécologie

47

des 64 projets SWISSAID de l'année passée se concentrent sur l'agroécologie. Pour SWISSAID, il s'agit de la clé indispensable pour vaincre la faim dans le monde.



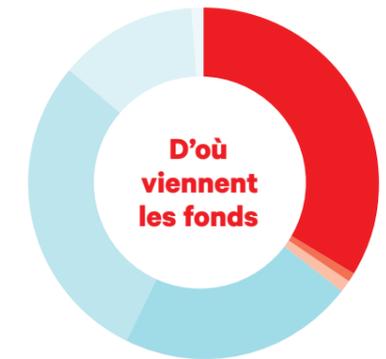
Genre

42%

des postes de direction sont occupés par des femmes, au sein de SWISSAID et dans nos organisations partenaires sur place. Le renforcement des droits des femmes et des minorités est le fil rouge de tous les projets et c'est une partie fondamentale du travail de SWISSAID.



Financement



- 34% dons libres
- 1% legs
- 1% vente d'insignes
- 29% contribution de la DDC aux programmes
- 22% dons affectés à des projets définis
- 13% mandats pour des projets

Affectation des fonds



- 83% programmes en Suisse et à l'étranger: information et politique de développement
- 14% recherche de fonds: appel de dons et communication pour les donateurs et donatrices
- 3% frais administratifs



OPÉRATIONS HUMANITAIRES

Aider rapidement, prévenir durablement

L'année 2021 a été marquée par des catastrophes : cyclones, sécheresses, pandémie et terrorisme ont sévi dans le monde, tout particulièrement dans les pays du Sud. SWISSAID a apporté une aide rapide et efficace – sans perdre de vue l'action à long terme.

Qu'est-ce que l'amarante a à voir avec l'aide d'urgence ? Davantage que vous ne le pensez. L'amarante est l'une des plantes cultivées les plus anciennes de l'humanité. Du temps des Incas et des Aztèques, elle faisait déjà partie des aliments de base. Sous nos latitudes, cette plante, aussi appelée « queue de renard » en dialecte local, est tombée dans l'oubli. Elle présente pourtant de nombreux atouts, puisqu'elle est nourrissante, peu exigeante, coriace et pousse en l'espace de trois semaines. Elle peut ainsi sauver des vies, comme au Niger. L'année dernière, ce pays a été menacé par la famine. La saison chaude a été marquée par de fortes précipitations suivies d'une sécheresse qui ont détruit les champs. « Je n'ai pas pu récolter le moindre sac », déclare, désespérée, Dommo Issaka, une paysanne du village de Kankandi. À la fin de l'automne, plus de 2,3 millions de personnes se sont retrouvées avec des greniers vides. Dans un des plus pauvres pays au monde, la détresse était – et est encore – terrible. Son fort ancrage sur le terrain a permis à SWISSAID d'être parmi les premières organisations d'aide à pressentir l'ampleur de la crise alimentaire. Très rapidement,

elle a lancé un projet d'aide d'urgence. En faisant appel aux banques de semences locales, gérées depuis des décennies aux côtés des paysannes et des paysans, SWISSAID a rapidement eu accès à des semences d'amarante, et les a distribuées aux familles paysannes. Ces dernières n'ont pas perdu de temps pour les planter. Trois semaines plus tard, les premières graines et feuilles d'amarante étaient déjà dans les assiettes. Associées aux colis alimentaires, elles ont permis de nourrir quelque 5000 familles à court terme.

Une interaction fructueuse

En parallèle, nos projets à long terme se sont poursuivis dans les communes, avec pour objectifs le renforcement des femmes, essentiel pour la lutte contre la

Au Niger, en Inde ou au Nicaragua : SWISSAID a apporté une aide rapide et efficace à plus de 200 000 personnes en 2021.

faim, la construction de puits pour une meilleure irrigation des champs, ainsi que le développement des connaissances sur les variétés de plantes locales, anciennes et résilientes telles que l'amarante, le millet fonio ou le haricot lablab. Ces variétés sont précieuses pour la résilience des paysannes face au changement climatique. Par ailleurs, SWISSAID a œuvré au rétablissement rapide des marchés, afin que les habitant-e-s de

Triple Nexus

Le Triple Nexus – également connu sous le nom de nexus humanitaire-développement-paix (nexus HDP) – associe étroitement aide d'urgence, coopération au développement et promotion de la paix. Cette aide intégrée, efficace et durable n'est pas nouvelle – mais son importance ne cesse d'augmenter avec le nombre croissant de crises, de conflits et de conditions météorologiques extrêmes.



la région puissent redevenir indépendant-e-s et autonomes le plus rapidement possible. Cette combinaison entre nos connaissances spécialisées sur l'agroécologie, notre solide réseau dans le pays et la possibilité d'offrir aux populations des perspectives sur le long terme, de les soutenir et de les renforcer dans leur volonté d'indépendance, illustre de façon exemplaire la manière dont SWISSAID pratique l'aide d'urgence. Cette dernière est réalisée de manière rapide et néanmoins ancrée sur le long terme.

L'aide évolue

Et ce, qu'il s'agisse du Niger en raison des récoltes détruites, du Nicaragua, ravagé par un cyclone dévastateur, de l'Inde, où la population a été particulièrement touchée par la pandémie, ou du Myanmar, où émeutes et Covid-19 ont

rendu la réalisation des projets presque impossible. En 2021, SWISSAID a soutenu plus de 200 000 personnes par le biais de projets d'aide d'urgence.

« Lorsqu'on doit lutter contre la faim, qu'on est menacé dans son existence, des projets sur le long terme n'ont que peu d'importance, on a besoin d'une aide immédiate. »

Nicole Stolz, responsable de la coopération au développement



Ouragan au Nicaragua

Le Nicaragua est régulièrement le théâtre de catastrophes naturelles. Le nombre d'ouragans y a fortement augmenté. L'année dernière, l'ouragan Iota a balayé le pays à 260 km/h. De nombreuses familles ont perdu tous leurs biens ainsi que leurs récoltes de haricots. SWISSAID a immédiatement apporté son aide. Elle a soutenu les familles paysannes dans la reconstruction de leurs maisons, distribué des colis alimentaires et aidé à rétablir la fertilité des sols. Au total, l'aide a profité à 14290 personnes dans 124 communautés villageoises.



Pandémie en Inde

Au printemps 2021, la deuxième vague de Covid-19 s'est abattue sur l'Inde. Plus d'un demi-million de personnes ont perdu la vie. Pour mieux protéger la population, particulièrement dans les régions rurales, SWISSAID a lancé en août 2021 un projet d'aide d'urgence aux côtés de partenaires locaux. Dans 182 villages, des agents de santé bénévoles ont réalisé des tests, des vaccins et des examens médicaux. 24 217 familles ou 104 000 personnes ont pu en profiter.

Au cours de ces prochaines années, ces opérations humanitaires devraient revêtir une importance plus grande encore. Avec la guerre en Ukraine, les experts s'attendent à une crise alimentaire mondiale – en plus des souffrances infligées dans le pays lui-même. Ce n'est pas sans raison que l'Ukraine et la Russie sont appelées les « greniers à blé du monde ». Les prix ont fortement augmenté et ce, en partant d'un niveau déjà élevé. Dans les pays du Sud tout particulièrement, la situation s'aggrave. Par ailleurs, les phénomènes météorologiques extrêmes se multiplient. Ce qui était considéré comme exceptionnel autrefois est aujourd'hui une nouvelle réalité. Sécheresses, précipitations et tempêtes se succèdent, détruisant ainsi les récoltes et les espoirs. À ces difficultés s'ajoutent les conflits géopolitiques, les guerres civiles et les attaques terroristes qui amènent de la détresse et de la misère. « Lorsqu'on doit lutter contre la faim, qu'on est menacé dans son existence, des projets sur le long terme n'ont que peu d'importance, on a besoin d'une aide immédiate », résume Nicole Stolz, responsable de la coopération au développement. Pour parvenir à un effet durable dans un monde en proie aux incertitudes, la mise en œuvre du principe de « Triple Nexus » est essentielle. « Il s'agit d'une conjugaison entre aide humanitaire rapide, coopération au développement sur le long terme et promotion de la paix », explique Nicole Stolz.

SWISSAID se concentre ici exclusivement sur les situations d'urgence dans les neuf pays où elle déploie des projets. Elle y est fortement ancrée et y dispose du réseau local nécessaire. Les modalités de l'aide d'urgence sont définies aux côtés des partenaires et des bénéficiaires. C'est aussi ensemble que nous nous efforçons de sortir du pic de la crise. Au bout du compte, il s'agit de renforcer durablement la résilience des êtres humains et de l'environnement, mais aussi de la société. Pour en revenir à l'amarante, c'est une plante qui ne flétrit pas et ne se fane jamais. C'est un effet comparable que nous recherchons dans notre action.



« L'économie a une immense influence sur la société et la politique. C'est pourquoi il appartient d'analyser les décisions économiques à la lueur de l'éthique et de permettre, dans les petites choses comme dans les grandes, une vie agréable et une action responsable. »

L'éthicienne médicale Tanja Krones, comité d'éthique d'Arete Ethik Invest



ensuite chaque titre. C'est ainsi que fleurit notre univers d'investissement, qui comprend aujourd'hui quelque 700 titres. Sur cette base, nous avons composé pour SWISSAID un portefeuille qui respecte ses directives de placement.

Quels sont les critères concrets décidant si un titre est accepté ou non dans l'univers de placement ?

Nous disposons, d'une part, de critères d'exclusion clairs au niveau des entreprises et des obligations d'État. On y trouve par exemple la violation des droits humains, la production et la fabrication d'armes, ou des pratiques commerciales contraires à la loi. Nous n'investissons pas dans des pays qui possèdent des armes atomiques, qui sont corrompus ou dans lesquels la peine de mort fait partie de l'arsenal juridique. Une politique énergétique réfléchie nous tient également à cœur.

D'autre part, nous recourons à des critères positifs. Pour ce faire, nous nous penchons notamment sur les principes de conduite, l'offre, les processus opérationnels, l'exploitation des ressources naturelles ou la transparence des informations. L'évaluation des critères positifs nous permet d'obtenir un score total de 100. Nous ne pouvons investir dans une entreprise qui n'atteint pas un minimum de 50 points ou qui présente des critères d'exclusion. C'est toujours à notre comité d'éthique que revient le soin de procéder à l'évaluation finale et définitive.

Ce comité est indépendant et il se compose de sept expertes et experts externes.

Tout à fait. Il se compose de deux théologiens, une médecin, une spécialiste de l'environnement, un ingénieur, un éthicien et un économiste financier. Ils discutent de chaque titre en détail et mettent en balance les différents critères. Parfois, la tâche n'est pas si simple: le monde de l'entreprise est complexe et les chaînes d'approvisionnement sont imbriquées. Des compromis sont nécessaires. Lors de sa rencontre annuelle, le comité examine généralement 5 à 7 titres. Forts de cette approche qualitative, nous pouvons assurer un standard élevé. Notre objectif est d'avoir un comportement de placement sûr et rentable, mais aussi socialement et écologiquement responsable. Nous y travaillons au quotidien.

La durabilité n'est-elle pas en soi une contradiction dans le domaine des placements financiers ?

Bien au contraire ! Nous sommes convaincus que des investissements clairvoyants et réfléchis permettent de faire un pas important vers un monde meilleur. L'économie et les entreprises assument une grande responsabilité. Au moyen d'investissements durables et conscients, nous pouvons tous – que nous soyons de gros ou de petits investisseurs – lancer un signal en faveur d'une économie durable et encourager les entreprises qui fournissent une contribution positive à l'économie réelle au profit de la société et de l'environnement. Par ailleurs, nous pouvons tous ensemble diminuer les activités économiques non viables. Les grands défis, tels que le changement climatique, ne pourront être relevés que si les grands flux financiers sont orientés dans la bonne direction.

Ces derniers temps, les fonds durables et les placements éthiques foisonnent. Chaque banque propose aujourd'hui un produit correspondant. N'y a-t-il pas ici un risque de dilution ?

C'est possible. Les investissements durables sont en plein essor. Et quelques opportunistes profitent de cette vague. Le thinktank britannique Influencemap s'est récemment penché sur 130 fonds climatiques. Beaucoup d'entre eux ne satisfont pas les prescriptions de l'Accord de Paris sur le climat. Les fonds de grands prestataires, en particulier, présentent des résultats en partie mauvais et englobent également des titres de Total, Chevron ou Exxon Mobil. C'est choquant, bien entendu. Mais les médias et les investisseurs sont aujourd'hui très attentifs et n'hésitent pas à révéler de tels scandales. Cela joue en notre faveur.

Pour quelle raison ?

Parce que cela permet de séparer le bon grain de l'ivraie. À l'avenir, on peut espérer que seuls les gestionnaires de fortune qui se penchent sérieusement sur l'éthique et la durabilité rencontrent du succès.

Plus d'informations à l'adresse

www.aretethik.ch

Investir de manière durable – est-ce possible ?
Oui, mais uniquement lorsque l'argent est entre de bonnes mains. En la matière, SWISSAID fait confiance au gestionnaire de fortune Arete Ethik Invest. Son CEO Roman Limacher nous parle de valeurs, de greenwashing, et nous explique pourquoi il faut plus que quelques critères d'exclusion.



Roman Limacher,
CEO d'Arete Ethik Invest

Toute organisation à but non lucratif certifiée est tenue de disposer de réserves financières suffisantes pour maintenir son activité même lors des périodes difficiles. Arete Ethik Invest gère cette fortune de SWISSAID depuis des années. À quoi veillez-vous particulièrement ?
Roman Limacher: Dans son action quotidienne, SWISSAID lutte contre la faim, la pauvreté et le changement climatique – et s'engage pour un monde de justice et de paix. Par conséquent, elle surveille de très près ses investissements. Elle privilégie les actions et les obligations d'entreprises et de pays

se penchant sérieusement sur la question de l'environnement et souhaitant contribuer à un monde meilleur.

De quelle façon procède Arete Ethik Invest pour composer le portefeuille ?

Nous sommes l'un des pionniers en matière de placements durables. Depuis plus de 25 ans, nous nous consacrons intensivement et exclusivement à ce marché et avons développé une approche holistique. Cela commence par une analyse clairvoyante des tendances et une analyse financière approfondie. Un comité d'éthique vérifie



Monika Uhlmann, responsable Finances et Logistique

COMPTES ANNUELS 2021

COMMENTAIRE

En dépit des conditions difficiles persistantes, nous avons connu une année stable en matière de dons. Une fois de plus, nous avons pu compter sur votre grande solidarité. Nous vous en remercions du fond du cœur ! Avec une équipe internationale motivée composée de 196 collaboratrices et collaborateurs, SWISSAID a soutenu des projets de développement dans neuf pays sur trois continents, pour un montant de 13 millions de francs.

SWISSAID est financée à près de 60 % par des dons et des contributions aux projets de particuliers et d'institutions, et 29% de ce financement provient de la contribution aux programmes de la DDC. Grâce à la solide base de capital, le léger déficit sur lequel s'est terminée l'année 2021 a pu être surmonté. Toutefois, la pression concurrentielle croissante sur le marché très disputé des dons nous contraint d'effectuer d'importants investissements dans le développement de nos activités de collecte de fonds. Si la situation semble s'améliorer au Nord après deux années de pandémie, les populations des pays du Sud seront encore confrontées longtemps à des revers et des conséquences à long terme sur le plan sanitaire et vital. Chères donatrices, chers donateurs, nous avons plus que jamais besoin de votre soutien. Nous vous sommes très reconnaissants de pouvoir compter sur vous.

Les présents comptes annuels 2021 ont été établis selon les principes du Swiss GAAP RPC et du label Zewo. L'organe de révision Balmer-Etienne AG les a déclarés conformes dans le cadre de la révision ordinaire. Le rapport de révision peut être téléchargé depuis notre site Internet www.swissaid.ch.

Bilan

Actifs (CHF)	Annexe	31.12.2021	31.12.2020
Liquidités	5.1	4 935 831	4 590 325
Actifs détenus à court terme cotés en bourse (titres)	5.2	16 629 425	17 145 952
Autres créances à court terme	5.3	397 926	724 935
Stock		68 561	156 578
Actifs de régulation		146 746	114 673
Actif circulant		22 178 489	22 732 463
Investissements	5.4	306 753	306 642
Immobilisations corporelles	5.5	941 240	1 001 896
Immobilisations incorporelles	5.6	15 772	106 586
Actifs immobilisés		1 263 765	1 415 124
TOTAL DES ACTIFS		23 442 254	24 147 586
Passifs (CHF)			
Dettes résultant d'achats et de prestations	5.7	520 263	320 389
Passifs de régulation		62 659	281 791
Provisions à court terme	5.8	153 411	183 108
Fonds étrangers à court terme		736 333	785 287
Fonds dons pour projets définis programme Sud		979 400	992 758
Fonds pour le futur		100	796
Fonds parrainage Agriculture biologique		912	334
Fonds parrainage Eau		100	104
Fonds parrainage Femmes		100	508
Fonds aide d'urgence		1 055	500
Fonds DDC	11	384 137	0
Fonds affectés à des projets définis		1 365 804	995 000
Fonds programme SWISSAID		11 134 921	12 816 606
Fonds infrastructures SWISSAID		658 598	658 598
Fonds de fluctuation des titres et devises	5.9	2 060 274	2 327 874
Capital libre		7 412 309	6 506 023
Capital libre association SWISSAID Genève	2	71 015	54 298
Capital libre association SWISSAID Zurich	2	3 000	3 900
Capital de l'organisation		21 340 117	22 367 299
TOTAL DES PASSIFS		23 442 254	24 147 586

* Vous trouverez les comptes annuels complets avec l'annexe et les notes explicatives dans notre édition en ligne sous www.swissaid.ch

Comptes d'exploitation

Recettes (CHF)	Annexe	2021	2020
Dons libres	4.1	6 385 880	6 434 566
Legs		190 786	568 148
Ventes d'insignes		145 506	433 043
Fonds affectés	8	527 962	507 381
Dons affectés à des projets définis	7.1	3 014 755	3 111 452
Contribution aux projets Chaîne du Bonheur		277 000	150 378
Contribution aux projets FEDEVACO		154 630	176 213
Contribution aux projets FGC		277 084	220 711
Produits des opérations de collecte de fonds		10 973 602	11 601 892
Contribution de la DDC	7.3	5 940 000	6 340 000
Transmission de la contribution du programme au partenaire contractuel Skat		- 440 000	0
Mandats de la DDC		1 164 465	1 831 103
Contributions ciblées de la DDC		1 312 685	43 923
Autres produits d'exploitation	7.2	92 247	69 527
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		19 042 998	19 886 445
Dépenses (CHF)			
Projets à l'étranger		12 918 569	13 408 228
Dépenses suivi des programmes		1 930 303	1 563 697
<i>Frais de personnel</i>		1 657 278	1 316 450
<i>Frais de matériel</i>		273 024	247 247
Dépenses programmes à l'étranger	7.4	14 848 872	14 971 925
Information et sensibilisation en Suisse		1 221 095	1 128 338
Dépenses suivi des programmes		1 007 824	1 537 701
<i>Frais de personnel programme en Suisse</i>		957 462	1 410 368
<i>Frais de matériel programme en Suisse</i>		50 362	127 333
Dépenses programmes en Suisse	7.4	2 228 919	2 666 039
Recherche de fonds et dépenses promotionnelles	7.4	2 965 763	2 790 364
Frais administratifs	7.4	681 130	1 062 878
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		20 724 683	21 491 206
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		- 1 681 685	- 1 604 761
Produits financiers (réalisés)		457 136	86 035
Produits financiers (non réalisés)		688 482	406 164
Charges financières		- 187 137	- 169 790
Résultat financier	7.5	958 481	322 409
Charges immobilières		- 9 161	- 9 439
Revenu immobilier		75 044	75 738
Résultat hors exploitation		65 884	66 299
Autres produits imputables à une autre période comptable		942	1 744
Résultat imputable à une autre période comptable	7.6	942	1 744
RÉSULTAT AVANT VARIATION DES FONDS AFFECTÉS	17	- 656 378	- 1 214 310
Modification du capital des fonds affectés		- 370 804	- 417 000
UTILISATION DES FONDS AFFECTÉS		- 1 027 182	- 1 631 310
Changements des fonds programme SWISSAID		1 027 182	1 631 310
EXCÉDENT DE REVENUS EN FAVEUR DES FONDS GÉNÉRÉS		0	0

Tableau de variation du capital 2021

	Actif initial	Part aux bénéfices affectée	Dépôts	Transferts internes de fonds	Utilisation	Variation	Solde de clôture
Capitaux des différents fonds (CHF)							
Fonds dons spécifiquement affectés au programme Sud	992 758		6 200 618		- 6 213 976	- 13 358	979 400
Fonds pour le futur	796		205 061		- 205 757	- 696	100
Fonds parrainage Agriculture bio	334		184 363	812	- 184 597	578	912
Fonds parrainage Eau	104		75 319		- 75 323	- 4	100
Fonds parrainage Femmes	508		189 375		- 189 783	- 408	100
Fonds aide d'urgence	500		64 630		- 64 075	555	1 055
Fonds DDC	0		5 500 000		- 5 115 863	384 137	384 137
Fonds avec affectation limitée	995 000	0	12 419 366	812	- 12 049 375	370 804	1 365 804
Fonds provenant du financement propre (CHF)							
Fonds programme SWISSAID	12 816 606		-		- 1 681 685	- 1 681 685	11 134 921
Fonds infrastructures SWISSAID	658 598				0	0	658 598
Réserve de fluctuation des titres et devises	2 327 874		-		- 267 600	- 267 600	2 060 274
Capital libre généré	6 506 023		907 099	- 812	0	906 287	7 412 309
Capital libre association SWISSAID Genève	54 298		16 717		0	16 717	71 015
Capital libre association SWISSAID Zurich	3 900		0		- 900	- 900	3 000
Résultat annuel	0		- 1 027 182		1 027 182	0	0
Capital de l'organisation	22 367 299	0	- 103 367	- 812	- 923 003	- 1 027 182	21 340 117

Tableau de variation du capital 2020

	Actif initial	Part aux bénéfices affectée	Dépôts	Transferts internes de fonds	Utilisation	Variation	Solde de clôture
Capitaux des différents fonds (CHF)							
Fonds dons spécifiquement affectés au programme Sud	552 804		3 658 754		- 3 218 800	439 954	992 758
Fonds pour le futur	500		582 103		- 581 807	296	796
Fonds parrainage Agriculture bio	6 500		205 079	234	- 211 479	- 6 166	334
Fonds parrainage Eau	500		80 847		- 81 243	- 396	104
Fonds parrainage Femmes	17 696		196 665		- 213 853	- 17 188	508
Fonds aide d'urgence	0		10 835		- 10 335	500	500
Fonds DDC	0		6 340 000		- 6 340 000	0	0
Fonds avec affectation limitée	578 000	0	11 074 283	234	- 10 657 517	417 000	995 000
Fonds provenant du financement propre (CHF)							
Fonds programme SWISSAID	14 421 368				- 1 604 762	- 1 604 762	12 816 606
Fonds infrastructures SWISSAID	658 598					0	658 598
Réserve de fluctuation des titres et devises	1 961 167		366 707			366 707	2 327 874
Capital libre généré	6 914 624		0	- 234	- 408 368	- 408 602	6 506 023
Capital libre association SWISSAID Genève	38 152		16 147			16 147	54 298
Capital libre association SWISSAID Zurich	4 700		0		- 800	- 800	3 900
Résultat annuel	0		- 1 631 310		1 631 310	0	0
Capital de l'organisation	23 998 609	0	- 1 248 456	- 234	- 382 620	- 1 631 310	22 367 299

Tableau des flux de trésorerie

Afflux de capitaux issus de l'exploitation (CHF)	2021	2020
Résultat annuel avant le résultat des fonds	- 656 378	- 1 214 310
Amortissement sur les immobilisations corporelles	271 221	250 552
Modification provisions	- 29 697	- 8 600
Gains(-)/pertes sur titres	- 688 482	- 406 164
Augmentation (-)/diminution des créances et des promesses de financement	327 010	509 669
Augmentation (-)/diminution des stocks	88 017	115 608
Augmentation (-)/diminution des actifs de régulation	- 32 074	149 048
Augmentation (-)/diminution garantie de loyer	- 112	- 112
Augmentation/diminution (-) des créanciers	199 874	44 394
Augmentation/diminution (-) des passifs de régulation	- 219 131	- 221 636
Flux de capitaux issus de l'exploitation	- 739 752	- 781 551
Flux de capitaux issus de l'investissement		
Investissements immobilisations corporelles	- 99 598	- 95 853
Désinvestissements immobilier	0	0
Investissements immobilisations incorporelles	- 20 153	- 7 017
Investissements titres	- 5 706 879	- 6 700 093
Désinvestissements titres	6 911 888	5 759 359
Flux de capitaux issus de l'investissement	1 085 258	- 1 043 604
Flux de capitaux issus du financement		
Flux de capitaux issus du financement	0	0
Augmentation (+) / Diminution (-) des capitaux		
	345 506	- 1 825 155
Fonds liquidités 01.01.	4 590 325	6 415 480
Fonds liquidités 31.12.	4 935 831	4 590 325

Annexe comptes annuels

0. Nombre de postes équivalents à temps plein

Le nombre annuel de postes à temps plein est de 196 (191 en 2020).

1. Principes généraux de présentation des comptes

La présentation des comptes est conforme aux recommandations relatives à la présentation des comptes SWISS GAAP RPC 21 au Code suisse des obligations, aux dispositions du ZEW0 (service spécialisé des organisations d'utilité publique collectant des dons) ainsi qu'aux statuts de la fondation. L'exercice comptable a été réalisé en tenant compte du principe du solde brut, en indiquant les gains et les pertes directement dans le compte d'exploitation. Les calculs des coûts ne sont pas tous comparables avec ceux de l'année dernière, les comptes ayant été adaptés au nouveau droit comptable et le calcul des coûts affinés.

1.a Retraitement au 01.01.2020

Jusqu'à présent, SWISSAID comptabilisait les approbations de projet comme des charges de projet et les inscrivait au bilan des provisions pour les engagements envers les organisations partenaires. Au moment du paiement des coûts des projets, ces engagements étaient réduits en conséquence. Cette pratique a été modifiée pour le nouvel exercice comptable 2021. Au moment de l'approbation du projet, un budget est certes voté, mais rien n'est plus comptabilisé. Les charges du projet ne sont comptabilisées qu'au moment de la sortie des fonds. Ce changement de pratique simplifie le reporting vis-à-vis de la DDC, pour laquelle la sortie de fonds vers les projets a toujours été déterminante. Afin que les chiffres restent comparables à ceux de l'année précédente, la pratique a été modifiée rétro-activement au 01.01.2020 et l'année précédente a été présentée après le retraitement. Les engagements envers les projets au 01.01.2020, d'un montant total de CHF 7 440 060, ainsi que les provisions pour les projets non décomptés à l'étranger d'un montant total de CHF 491 049, ont été annulés et affectés au fonds du programme SWISSAID. Déduction à la fin de l'annexe sous le point 17. Les charges de projets présentent ainsi, tant pour l'année 2021 que pour l'année 2020, les fonds effectivement sortis des projets.

2. Périmètre de consolidation

Les comptes des bureaux de coordination en charge de la mise en oeuvre des programmes au Sud sont intégrés au présent rapport annuel, tout comme les comptes de l'association SWISSAID Genève et l'association SWISSAID Zurich. En outre, SWISSAID ne dispose pas de filiale ou d'institution partenaire sur lesquelles elle exerce une influence prépondérante.

3. Organisations proches

Les organisations et institutions suivantes sont proches de SWISSAID : Sufosec (Alliance avec Action de Carême, Aqua Alimenta, Vivamos Mejor, VSF Suisse, SKAT Foundation), Alliance Sud (Communauté de travail des oeuvres d'entraide SWISSAID, Action de Carême, Solidar Suisse, Terre des hommes Suisse, Helvetas, Caritas, EPER), Fondation Max Havelaar ainsi que Groupe suisse de travail sur le génie génétique (SAG). Alliance Sud reçoit contractuellement CHF 369 072 sur le budget annuel. En ce qui concerne les autres organisations, SWISSAID est représentée au sein de leur comité, sans pour autant leur octroyer de contribution financière. Le soutien en nature de la part de tiers à SWISSAID est une part accessoire du résultat total, et de ce fait, n'apparaît pas dans le décompte.

4. Principes d'établissement du bilan et d'évaluation

Liquidités	Valeur nominale.
Titres	Valeur du marché à la date du bilan.
Devises étrangères	Cours de devises à la date du bilan.
Prêts, créances et promesses de financement	Valeur nominale.
Stock de marchandises	Prix de revient, déduction faite des ajustements de valeur nécessaires.
Prêts	Valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés.
Mobilier, machines et installations	Valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés. Durée d'utilisation : mobilier 10 ans, installations informatiques 3 ans, machines 3 à 6 ans. Seuil d'activation : CHF 3000 (installations informatiques : CHF 1000).
Immobilier en Suisse	Valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés. Les terrains ne sont pas amortis. Durée d'utilisation : 75 ans.
Immobilier à l'étranger	Valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés. Durée d'utilisation : 25 ans.

Immobilisations incorporelles	Les investissements dans les logiciels informatiques sont portés au bilan en tant qu'immobilisations incorporelles et avec un amortissement linéaire sur leur durée d'utilisation (3 ans).
Obligations	Valeur nominale.
Provisions	Basées sur l'évaluation du Comité Directeur et des dépenses futures prévues à la date du bilan.

4.1 Comptabilisation

Dons libres, dons affectés à des projets définis	Les recettes provenant de récoltes de fonds auprès du grand public sont comptabilisées à la réception des fonds. Elles sont comptabilisées comme un don affecté en cas de demande du donateur. Sans instruction, elles sont comptabilisées comme un don libre.
Legs	Les recettes provenant des legs et des héritages sont comptabilisées soit à la réception des fonds (pour les liquidités), soit au moment du transfert (pour les biens immobiliers etc.).
Contributions	Les recettes provenant des contrats de services avec les bailleurs de fonds sont comptabilisées à la réception des fonds.
Livraisons / services	Les recettes provenant des livraisons et des services sont comptabilisées au moment de l'exécution du contrat.
Recettes de location	Les recettes de location sont comptabilisées au moment où le service est rendu.

5. Explications relatives au bilan

5.1 Liquidités (CHF)	31.12.2021	31.12.2020
Caisses / Postfinance / Banques en Suisse	4 327 459	4 271 913
Banques à l'étranger	608 372	318 412
Total liquidités	4 935 831	4 590 325

La variation des liquidités est expliquée dans le tableau des flux de trésorerie.

5.2 Titres (CHF)	Valeur marchande 31.12.2021	Valeur marchande 31.12.2020
Obligations	9 382 940	9 885 705
Actions	5 346 539	5 471 146
Fonds immobilier	1 899 946	1 789 102
Total titres	16 629 425	17 145 952

5.3 Créances et promesses de financement (CHF)	31.12.2021	31.12.2020
Avoir impôt anticipé	62 432	60 620
Avoir sur livraisons	62 986	70 552
Promesse de contribution Chaîne du Bonheur	0	30 378
Promesse de contribution Pagod (Niger)	0	35 138
Promesse de contribution consortium eau PAEPHA (Niger)	0	119 934
Promesse de contribution Inondations 2020 (Niger)	0	886
Promesse de contribution Sodefika (Tchad)	27 921	21 789
Promesse de contribution DPP2 (Myanmar)	163 850	306 484
Prêts aux collaborateurs à l'étranger	80 737	79 154
Total créances et promesses de financement	397 926	724 935

Les engagements portent sur des financements de mandats de projets garantis contractuellement.

5.4 Prêts (CHF)	31.12.2021	31.12.2020
Claro Fair Trade AG	250 100	250 100
Actions nominatives Claro Fair Trade AG	92 272	92 272
Titres de participation Société Coopérative Philea International	96 000	96 000
Remei AG	10 000	10 000
Actions à droit de vote simple Banque Alternative Suisse (BAS)	20 000	20 000
Garantie de loyer	26 651	26 540
Provisions pour moins-value	- 188 272	- 188 272
Total	306 753	306 642

Il existe un passif éventuel dans la part des US\$ 6000 des titres de participation Société Coopérative Philea International, Genève (anciennement Fonds International de Garantie, Genève). Ces titres servent de garantie à une ancienne organisation partenaire (ADIM) au Nicaragua pour un prêt de US\$ 70 000 auprès d'une banque locale.

5.5 Aperçu des immobilisations corporelles (CHF)	Equipements et installations	Terrains et constructions en Suisse	Immeubles à l'étranger	Total des biens immobiliers
Valeurs d'acquisition 01.01.2021	1 089 255	1 040 000	448 481	1 488 481
Investissements 2021	99 598	0	0	0
Cessions 2021	0	0	0	0
Correction des amortissements 2021	- 89 438	0	0	0
Valeurs d'acquisition au 31.12.2021	1 099 415	1 040 000	448 481	1 488 481
Cumul des amortissements au 01.01.2021	814 689	405 002	356 149	761 151
Amortissements 2021	123 681	22 074	14 499	36 573
Correction des amortissements 2021	- 89 438	0	0	0
Amortissements au 31.12.2021	848 932	427 076	370 648	797 724
Immobilisations corporelles nettes au 31.12.2021	250 483	612 924	77 833	690 757

Les investissements portent sur des bureaux réglables en hauteur et de l'informatique dans nos bureaux en Suisse, ainsi qu'un véhicule pour notre bureau de coordination au Niger.

5.5 Aperçu des immobilisations corporelles 2020 (CHF)	Equipements et installations	Terrains et constructions en Suisse	Immeubles à l'étranger	Total des biens immobiliers
Valeurs d'acquisition 01.01.2020	993 402	1 040 000	448 481	1 488 481
Investissements 2020	95 853	0	0	0
Cessions 2020	0	0	0	0
Correction des amortissements 2020	0	0	0	0
Valeurs d'acquisition au 31.12.2020	1 089 255	1 040 000	448 481	1 488 481
Cumul des amortissements au 01.01.2020	704 959	382 928	341 650	724 578
Amortissements 2020	109 730	22 074	14 499	36 573
Correction des amortissements 2020	0	0	0	0
Amortissements au 31.12.2020	814 689	405 002	356 149	761 151
Immobilisations corporelles nettes au 31.12.2020	274 566	634 998	92 332	727 330

	Informatique 31.12.2021
5.6 Aperçu des immobilisations incorporelles (CHF)	
Valeurs d'acquisition au 01.01.2021	312 747
Investissements 2021	20 153
Transfert de produits en cours à produit fini	0
Valeurs d'acquisition au 31.12.2021	332 900
Cumul des amortissements au 01.01.2021	206 161
Amortissements 2021	110 967
Amortissements au 31.12.2021	317 128
Immobilisations incorporelles nettes au 31.12.2021	15 772

Les investissements concernent le développement de notre base de données d'adresses.

	Informatique 31.12.2020
5.6 Aperçu des immobilisations corporelles 2020 (CHF)	
Valeurs d'acquisition au 01.01.2020	305 731
Investissements 2020	7 017
Transfert de produits en cours à produit fini	0
Valeurs d'acquisition au 31.12.2020	312 747
Cumul des amortissements au 01.01.2020	101 913
Amortissements 2020	104 249
Amortissements au 31.12.2020	206 161
Immobilisations incorporelles nettes au 31.12.2020	106 586

	31.12.2021	31.12.2020
5.7 Dettes commerciales (CHF)		
Envers des tiers	510 953	309 803
Envers les organes de direction	9 310	10 586
Total dettes commerciales	520 263	320 389

	Situation 01.01.2021	Diminutions 2021	Augmentations 2021	Situation 31.12.2021
5.8 Tableau des provisions (CHF)				
Provisions pour obligations liées au personnel	158 108	4 697	0	153 411
Autres provisions	25 000	25 000	0	0
Total provisions	183 108	29 697	0	153 411

Les provisions pour obligations liées aux personnes concernent les heures supplémentaires et les droits aux congés annuels non utilisés des employés de Berne et de Lausanne.

	Situation 01.01.2020	Diminutions 2020	Augmentations 2020	Situation 31.12.2020
5.8 Tableau des provisions 2020 (CHF)				
Provisions pour obligations liées au personnel	191 708	33 600	0	158 108
Autres provisions	0	0	25 000	25 000
Total provisions	191 708	33 600	25 000	183 108

5.9 Réserve de fluctuation, titres et devises

Le niveau minimal visé dépend des dispositions du règlement interne et est entièrement cumulé. Pour l'inventaire et les variations, voir l'évolution du capital.

6. Indemnités des instances de direction (CHF)

Défraiement forfaitaire présidence du Comité du Conseil de fondation CHF 9 000 p.a.*

Défraiement forfaitaire vice-présidence du Comité du Conseil de fondation CHF 2 000 p.a.

*La présidence est composée de 2 personnes depuis le 1^{er} juillet 2019.

Rémunération de la Direction: Coût total des salaires de la Direction (4 pers.) CHF 572 739 p.a.

Jetons de présence du Comité du Conseil de fondation: Demi-journée de réunion CHF 200, journée entière de réunion CHF 300

Frais en Suisse et à l'étranger: Les frais sont remboursés sur la base de justificatifs

Total des défraiements du Comité du Conseil de fondation: CHF 20 500 (défraiements, jetons de présence, frais, déduction faite des dons) pour 2021
Dont défraiement du président: CHF 12 600 (défraiements, jetons de présence, frais, déduction faite des dons) pour 2021

Indemnités des instances de direction 2020 (CHF)

Défraiement forfaitaire présidence du Comité du Conseil de fondation CHF 9 000 p.a.

Défraiement forfaitaire vice-présidence du Comité du Conseil de fondation CHF 2 000 p.a.

Rémunération de la Direction: Coût total des salaires de la Direction (4 pers.) CHF 521 976 p.a.

Jetons de présence du Comité du Conseil de fondation: Demi-journée de réunion CHF 200, journée entière de réunion CHF 300

Frais en Suisse et à l'étranger: Les frais sont remboursés sur la base de justificatifs

Total des défraiements du Comité du Conseil de fondation: CHF 22 900 (défraiements, jetons de présence, frais, déduction faite des dons) pour 2020
Dont défraiement du président: CHF 12 800 (défraiements, jetons de présence, frais, déduction faite des dons) pour 2020

7. Explications au sujet du compte d'exploitation

7.1 Contributions affectées à des projets définis (CHF)

La justification de l'utilisation des fonds s'effectue dans le cadre de la comptabilité des projets et fait l'objet d'une révision des comptes.

	2021	2020
Contributions des communes	328 692	346 250
Contributions des cantons et fonds de loteries	286 630	322 460
Contributions LED	400 000	408 689
Contributions des fondations	1 077 549	593 721
Contributions des paroisses, personnes privées et PME	766 717	799 355
Fonds récoltés dans les pays du Sud	155 167	640 977
Total dons affectés à des projets définis	3 014 755	3 111 452

7.2 Autres produits d'exploitation (CHF)

	2021	2020
Vente de matériel et d'articles cadeaux	86 697	69 879
Honoraires	5 550	1 500
Autres produits divers	0	147
Total autres produits d'exploitation	92 247	69 527

7.3 Transfert de la contribution au programme au partenaire contractuel SKAT

La contribution au programme de la DDC pour l'année 2021, d'un montant total de CHF 5 940 000, comprend le montant de CHF 440 000 qui appartient à notre sous-partenaire d'alliance SKAT. La part de SWISSAID s'élève à CHF 5 500 000. La part de SKAT a été intégralement transférée à SKAT et a été présentée en brut dans le compte d'exploitation, conformément aux directives de la DDC.

7.4 Charges d'exploitation

Le calcul des frais administratifs ainsi que des frais promotionnels et de recherche de fonds a été établi en utilisant la méthodologie révisée du ZEWO entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

CHF	Suivi des programmes au Sud	Suivi des programmes en Suisse	Recherche de fonds et dépenses promotionnelles	Frais administratifs	Total charges d'exploitation
Frais programme	12 918 569	1 221 095	2 016 550	36 637	16 192 851
Frais de personnel	1 657 278	957 462	913 964	456 207	3 984 911
Frais de matériel	190 304	122 288	115 447	221 594	649 634
Amortissements	82 720	24 816	16 544	63 434	187 514
Refacturation de frais	0	- 96 742	- 96 742	- 96 742	- 290 227
Total charges d'exploitation 2021	14 848 872	2 228 919	2 965 763	681 130	20 724 683

Outre les amortissements (immobilisations corporelles et incorporelles) présentés séparément ci-dessus, CHF 83 707 (CHF 83 765 l'année précédente) d'amortissements sont inclus directement dans les frais du programme.

7.4 Charges d'exploitation 2020

CHF	Suivi des programmes au Sud	Suivi des programmes en Suisse	Recherche de fonds et dépenses promotionnelles	Frais administratifs	Total charges d'exploitation
Frais programme	13 408 228	1 128 338	1 817 088	26 639	16 380 293
Frais de personnel	1 316 450	1 410 368	831 519	761 667	4 320 004
Frais de matériel	174 891	105 626	127 286	216 320	624 123
Amortissements	72 356	21 707	14 471	58 252	166 787
Total charges d'exploitation 2020	14 971 925	2 666 039	2 790 364	1 062 878	21 491 206

7.5 Résultat financier (CHF)

	2021	2020
Gains réalisés et plus-values boursières actions / fonds	261 552	152 082
Gains réalisés et plus-values boursières obligations	91 653	92 583
Gains réalisés liquidités	9 256	10 637
Gains et plus-values boursières actions / fonds non réalisés	734 897	444 679
Gains et plus-values boursières obligations non réalisés	- 46 415	- 38 515
Plue-value des devises étrangères	94 675	- 169 267
Honoraires gestion des biens et frais de dépôt	- 133 334	- 124 739
Frais bancaires et taxes sur les transactions	- 53 803	- 45 051
Total résultat financier	958 481	322 409

7.6 Autres produits imputables à une autre période comptable (CHF)

	2021
AVS / OFEV, remboursement de la taxe CO ₂ , 2021	942
Résultat étranger à l'entreprise	942

Autres produits imputables à une autre période comptable 2020 (CHF)

	2020
AVS / OFEV, remboursement de la taxe CO ₂ , 2020	1 744
Résultat étranger à l'entreprise	1 744

8. Explications relatives au tableau de variation du capital

La répartition des fonds se base sur le règlement des fonds des Swiss GAAP RPC. Les obligations des projets de développement diminuent le fonds programme SWISSAID. Conformément aux directives de la DDC, le fonds DDC affecté à des projets est indiqué. Les réserves de fluctuations minimales sur les cours ont été couvertes.

9. Explications relatives au tableau des flux de trésorerie

Sont considérés comme fonds les liquidités.

10. Analyse des risques

Le Comité directeur réalise périodiquement une analyse des risques. Les mesures à prendre qui en découlent sont ensuite discutées avec le Comité du Conseil de fondation et mises en oeuvre.

11. Fonds DDC

La contribution aux programmes de la DDC non encore utilisée apparaît dans les comptes annuels 2021. La date du calcul est fixée au 31.12. de l'année en question.

12. Dettes envers institutions de prévoyance (CHF)

	31.12.2021	31.12.2020
GEPABU (inclus dans les créanciers)	- 1 056	- 1 786
Publica (inclus dans les créanciers)	45	45

Les charges annuelles de prévoyance de CHF 237 324 (année précédente CHF 218 033) sont comprises dans les charges de personnel. Il n'y a pas de part économique dans les excédents de couverture existants des deux institutions de prévoyance (analogue à l'année précédente).

13. Engagements locatifs portés hors bilan (CHF)

	31.12.2021	31.12.2020
< 1 an	130 577	130 577

14. Engagements éventuels (CHF)

En tant que membre de l'association du Site 52 à Lausanne, SWISSAID loue des locaux pour les bureaux ainsi qu'une place de parc, et est solidairement responsable du paiement du loyer.

Litige en cours.

	31.12.2021	31.12.2020
	p.m.	p.m.
	p.m.	p.m.

15. Evénements après la date de clôture du bilan

Aucun événement susceptible d'avoir une incidence significative sur les comptes annuels 2021 n'est survenu entre la date de clôture du bilan et la date d'approbation des présents comptes annuels.

16. Approbation des comptes annuels

Les comptes 2021 ont été approuvés par le Comité Directeur le 30 mars 2022 pour soumission au Conseil de fondation.

17. Impact financier du retraitement sur les comptes annuels (CHF)

Résultat de l'exercice précédent (2020) avant variation des fonds	2 342 864
Diminution des engagements de projets du 31.12.2020 par rapport au 01.01.2020	- 3 066 125
Diminution de la provision pour projets à l'étranger non décomptés au 31.12.2020	- 491 049
Résultat 2020 avant modification des fonds après retraitement	- 1 214 310

Capitaux d'organisation 2020 au 01.01.2020	16 067 500
Dissolution du capital engagé au 01.01.2020	7 440 060
Dissolution de la provision pour projets non décomptés au 01.01.2020	491 049
État des capitaux d'organisation au 01.01.2020 après retraitement	23 998 609

RAPPORT DE PERFORMANCE

SWISSAID en bref

SWISSAID est une fondation libre de toute appartenance politique et confessionnelle. Son siège est situé à Berne, en Suisse. Depuis 1948, SWISSAID s'engage en faveur des personnes défavorisées du Sud, dans les régions rurales, là où aucune autre organisation ne défend leurs intérêts. SWISSAID est active dans neuf pays : Guinée-Bissau, Niger, Tchad, Tanzanie, Inde, Myanmar, Colombie, Équateur et Nicaragua. SWISSAID lutte pour le droit de chacun à vivre sans connaître la faim, la précarité ou

Mode de travail

SWISSAID soutient les initiatives émanant de populations défavorisées dans les pays en développement et travaille en collaboration avec des organisations de la société civile. SWISSAID apporte son aide et soutient les organisations partenaires locales ce qui leur permet d'accéder à l'autonomie et, ainsi, de participer à la vie économique, sociale et politique. SWISSAID travaille avec des

l'oppression. Ses principaux domaines d'intervention sont la lutte contre la faim, l'agroécologie, l'égalité entre hommes et femmes et le soutien à la société civile. Outre la réalisation de projets d'aide au développement dans les pays du Sud, SWISSAID s'engage en Suisse sur le plan politique pour défendre les intérêts des populations défavorisées : l'amélioration durable des conditions de vie dans le Sud nécessite un changement social dans le Nord.

experts locaux et n'envoie que rarement des experts suisses sur le terrain. Cela permet aux projets de mieux s'ancrer dans le contexte local, favorise l'acquisition d'expériences et contribue à la création d'emplois dans les pays du Sud. Cela concourt également à diminuer les frais liés au suivi des programmes et à investir davantage pour aider les gens à s'aider eux-mêmes.

Base juridique

Nom

SWISSAID, Fondation suisse pour la coopération au développement

Forme juridique

Fondation

Règlement

Acte de fondation du 15 avril 1983. Dernière révision : 4 juin 2010

Buts de la fondation

La Fondation encourage la solidarité de la population suisse envers les personnes défavorisées dans le monde. SWISSAID remplit ses buts notamment par les activités suivantes :

- Mise en place de projets et de programmes de développement dans les pays et régions du Sud qui renforcent l'auto-assistance de groupes de population particulièrement défavorisés.
- Information du public suisse sur le travail de SWISSAID, les questions de développement et les causes du sous-développement.

- Participation à la formation de l'opinion et à la prise de décision en matière de politique de développement, dans le but de contribuer à façonner les relations de la Suisse avec les pays en développement dans l'intérêt des personnes particulièrement défavorisées.
- Coopération avec les institutions privées et publiques dans le sens des buts de la Fondation.

Le Conseil de fondation compte au moins 20 membres. Il est composé de personnalités qui partagent les valeurs de la Fondation et représentent un large éventail de la population suisse. La durée du mandat des membres du Conseil de fondation est de quatre ans. Ils peuvent être réélus.

Les membres qui composent le Comité du Conseil de fondation sont la présidente/le président, ainsi que quatre à huit personnes maximum. Ils sont élus pour un mandat de quatre ans et peuvent être réélus deux fois. Des mandats plus longs peuvent néanmoins être convenus dans des cas particuliers.

Le **bureau exécutif** est l'organe directeur de SWISSAID.

L'**organe de révision** vérifie la gestion comptable et les comptes annuels ainsi que le respect du budget. Il confirme l'existence d'un système de contrôle interne.

Conseil de fondation

Matthias Aebischer, conseiller national, chargé de cours, Université de Fribourg, Berne, depuis 2012

Sibel Arslan, conseillère nationale, lic. iur., Bâle, depuis 2017

Christine Badertscher, conseillère nationale, Madiswil, depuis 2020

Claude R. Béglé, doctorat en économie et administration d'entreprise, depuis 2016

Didier Berberat, avocat, ancien conseiller aux États, La Chaux-de-Fonds, depuis 2016

Urs Brändli, président Bio Suisse, Goldingen, depuis 2018

Edgar Ricardo von Buettner, consultant en développement communal stratégique, participatif et durable, Brésil, depuis 1983

Mario Carera, socio-économiste, Berne, depuis 2002

Prof Dr Pierre Centlivres, ancien directeur de l'Institut d'ethnologie de l'Université de Neuchâtel, Neuchâtel, depuis 1983

Dr phil. Rudolf Dannecker, ancien vice-directeur de la DDC, Hinterkappelen, depuis 2002

Dr Walter Egli, historien et ancien co-directeur du NADEL, EPFZ, Zurich, depuis 2005

Gaby Fierz, ethnologue Museum der Kulturen Basel, Bâle, depuis 2008

Dr Rudolf Fischer, dr en sciences sociales, ancien responsable du département Coopération au développement SWISSAID, Wettingen, depuis 2014

Rémy Gogniat, journaliste, La Chaux-de-Fonds, depuis 2009

Corina Gredig, conseillère nationale, Zurich, depuis 2020

Dr h.c. Niklaus-Samuel Gugger, conseiller national, Winterthur, depuis 2020

Bruno Gurtner, économiste, Berne, depuis 2008

Barbara Gysi, conseillère nationale, diplôme d'études pédagogiques en biologie et géographie, Université Zurich, depuis 2016

Martin Hürzeler, fundraiser BR, Zurich, depuis 2009

Laurent Jimaja, maîtrise ès sciences économiques, président de SWISSAID Genève, depuis 2016

Odile Keller, économiste, Belfaux, depuis 2019

Florianne Koechlin, biologiste, auteure, directrice du Blauen-Institut, Münchenstein, depuis 1996

Werner Küng, ancien responsable du département Information et Recherche de fonds SWISSAID, Wabern, depuis 2014

Urspeter Meyer, juriste, Köniz, depuis 1996

Gian L. Nicolay, Dipl. ing. agr. ETH, coordinateur FIBL pour l'Afrique, Ardez, depuis 2010

Pierre-André Page, agriculteur et conseiller national, Châtonnaye, depuis 2020

Isabel Perich, conseillère en organisation, Wohlen BE, depuis 2018

Wendy Peter, agricultrice bio, directrice de Bioforum Schweiz, Willisau, depuis 2010

Chasper Pult, enseignant et producteur culturel, Paspels, depuis 1992

Ruth Rauch, lic. rer. pol., coach et conseillère en développement organisationnel, Berne, depuis 2004

Daniel Roduner, expert en coopération au développement, Berne, depuis 2007

Denis Ruyschaert, dr en sociologie et ing. agr., depuis 2016

Carlo Sommaruga, juriste et conseiller aux États, Genève, depuis 2010

Christoph Wehrli, ancien rédacteur au NZZ, Zurich, depuis 2015

Comité du Conseil de fondation

Bastienne Joerchel Anhorn, co-présidente de SWISSAID, économiste, Renens, depuis 2012

Fabian Molina, co-président de SWISSAID, conseiller national, Zurich, depuis 2018

Peter Bischof, ancien ambassadeur, Bellach, depuis 2018

Dr Claudia Friedl, conseillère nationale, dr en sciences naturelles et environnementales, St-Gall, depuis 2015

Stefan C. Rist, prof. en géographie humaine, Université Berne, Berne, depuis 2021

Emmanuelle Robert, lic. ès lettres, chargée de communication, Lausanne, depuis 2017

Martin Sommer, vice-président de SWISSAID, MSc Géographie, directeur de Devolutions GmbH, Niderschlerli, depuis 2017

Comité directeur 2021

Markus Allemann, directeur, département Politique de développement et Médias

Nicole Stolz Fatoev, département Coopération au développement

Monika Uhlmann, département Finances et Logistique

Michael Brücker, département Marketing et Fundraising

Rapport de l'organe de révision

au Conseil de la fondation de

Balmer-Etienne AG
Kauffmannweg 4
6003 Lucerne
Téléphone +41 41 228 11 11

info@balmer-etienne.ch
balmer-etienne.ch

SWISSAID, Fondation Suisse pour la coopération au développement, Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de votre fondation, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau des flux de trésorerie, le tableau sur la variation du capital et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, les indications figurant dans le rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle de l'organe de révision.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC (RPC fondamentales), aux dispositions légales, aux statuts et aux règlements, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de la fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle de la situation financière pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie, conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse, aux statuts et aux règlements.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

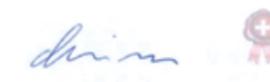
Lucerne, le 30 mars 2022

uhif

Balmer-Etienne AG



Roland Furger
Expert - réviseur agréé



Ueli Christen
Expert - réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Comptes annuels 2021

Merci



Nous remercions du fond du cœur l'ensemble des donatrices et donateurs pour leur généreux soutien au cours de l'année passée. Leur engagement et leur solidarité nous permettent d'aider les gens à s'aider eux-mêmes dans les pays du Sud.



« Avant, nous travaillions manuellement l'arachide pour en faire de l'huile. Mais c'était un processus long et difficile. Grâce à SWISSAID, nous disposons d'un moulin. Cela nous a vraiment simplifié la tâche. »

Yaya Adoum

Par ailleurs, nous remercions les entreprises et les fournisseurs ayant fourni leurs services à titre gracieux ou à un prix particulièrement avantageux. Un remerciement particulier va aux institutions, cantons, entreprises, fondations, villes, communes, paroisses et associations ci-après pour leur précieux soutien en 2021.

Institutions :

Direction du développement et de la coopération (DDC), Fédération genevoise de coopération (FGC), Fédération vaudoise de coopération (FEDEVACO), Service liechtensteinois de développement (LED), Organisation internationale de la Francophonie et Chaîne du Bonheur.

Cantons :

Cantons de Bâle-Ville, Grisons, Valais ainsi que fonds de loterie des cantons d'Argovie, de Berne, de Lucerne, d'Obwald, de Schaffhouse, de Soleure, de Saint-Gall, de Thurgovie et d'Uri.

Entreprises et fondations :

ACATIS Fair Value Investment AG, Arete Ethik Invest AG, Leopold Bachmann Stiftung, CHARISMA Stiftung für nachhaltige Entwicklung, Client Systems AG, Stiftung Corymbo, Däster-Schild Stiftung, Stiftung Dreiklang, Stiftung ESPERANZA – kooperative Hilfe gegen Armut, Ferster-Stiftung, Georg Fischer Jubiläumsstiftung,

Voith Leemann Foundation, LINK Institut für Markt- und Sozialforschung, Fondation Ernest Matthey, Maiores Stiftung, Medicor Foundation, Stiftung Mercator Schweiz, Merck Family Foundation, Migros-Unterstützungsfonds, Stiftung Drittes Millennium, Fondation Meg et Charlotte Renard, Stiftung Salud y Vida, Schützen Rheinfelden AG – Klinik und Hotels, Schweizerische Nationalbank, Stiftung Sonnenschein, Stiftung Surtigas, Stiftung Temperatio, Wasserkorporation Abtwil-St. Josef, Genossenschaft Wirtschaft zum guten Menschen / Café Boy.

Villes et communes :

Aarau, Beringen, Coire, Elgg, Frauenfeld, Illnau-Effretikon, Maur, Oberägeri, Risch, Riehen, Sursee, Saint-Gall, Uster, Zoug, Zurich.

Paroisses et associations :

Église cath. rom. Argovie, paroisse cath. Rapperswil-Jona, église év. réf. de Sarnen, Arbeitsgruppe 3. Welt Rümlang, Welt-Verein Deitingen und Umgebung.

Nous adressons aussi nos remerciements à l'ensemble des donatrices et donateurs institutionnels non mentionnés ici et aux très nombreuses personnes généreuses qui nous ont fait confiance.